

CLASSIFICATION DES APPARTEMENTS DE VACANCES ET DES CHAMBRES D'HÔTES

1 juillet 2012

QUESTIONNAIRE POUR LES CHAMBRES D'HÔTES 2013-2017

SOMMAIRE

Indications concernant la chambre d'hôtes / les chambres d'hôtes	1
Questionnaire pour la classification	2
Caractéristiques de l'immeuble et des alentours	3
Infrastructure	5
Equipement et infrastructure de la chambre / des chambres	7
Sanitaires	8
Supplément	10
Date et signature	13
Informations supplémentaires	13
Indications pour les logements accessibles aux fauteuils roulants	15
Indications concernant le caractère accueillant pour les familles	15
Description générale pour l'hôte	16
Description du chemin	17

VOTRE ORGANE DE CLASSIFICATION:

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA CHAMBRE D'HÔTES / LES CHAMBRES D'HÔTES

Nom de l'objet	<input type="text"/>
Supplément	<input type="text"/> (Par ex A, B, C / 1, 2, 3 / rez, 1 ^{er} étage, attique)
ID de l'objet à louer	<input type="text"/> (numéro dans le système de réservation o.s.)
Adresse	<input type="text"/>
NPA/localité	<input type="text"/>
Tél. / Portable / Fax	<input type="text"/> Mobile <input type="text"/> Fax <input type="text"/>
URL (adresse www)	<input type="text"/> (URL exacte)

QUESTIONNAIRE POUR LA CLASSIFICATION

PROPRIÉTAIRE

Nom et prénom	<input type="text"/>
Entreprise	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>
NPA/localité	<input type="text"/>
Tél.	<input type="text"/> Mobile <input type="text"/> Fax <input type="text"/>
E-mail	<input type="text"/>
URL (adresse www)	<input type="text"/>

LOUEUR / CENTRE DE RÉSERVATION

dito propriétaire

Nom et prénom	<input type="text"/>
Entreprise	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>
NPA/localité	<input type="text"/>
Tél.	<input type="text"/> Mobile <input type="text"/> Fax <input type="text"/>
E-mail	<input type="text"/>
URL (adresse www)	<input type="text"/>

DÉTENTEUR DES CLÉS / RESPONSABLE

loueur / centre de réservation

Nom et prénom	<input type="text"/>
Entreprise	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>
NPA/localité	<input type="text"/>
Tél.	<input type="text"/> Mobile <input type="text"/> Fax <input type="text"/>
E-mail	<input type="text"/>
URL (adresse www)	<input type="text"/>

REMARQUES

- Les champs carrés signifient que plusieurs réponses peuvent être cochées par question.
 Les champs ronds signifient qu'une seule réponse peut être cochée par question.

PUBLICATION

- Je suis d'accord que ma/mes chambre(s) d'hôtes soit/soient publiée(s) sous www.mySwitzerland.com.

GÉNÉRALITÉS

- L'objet appelé à être loué se trouve dans une **localité interdite aux voitures**.
Le point 6 du questionnaire pour la classification n'est pas pris en considération.
- L'objet est placé sous la **protection des monuments**.
1 c surface habitable nette par personne, 8 jardin, 9 balcon ne sont pas pris en considération.
Un extrait de l'inventaire communal ou cantonal des objets placés sous la protection des monuments doit être joint.

- Maison Rustico** (uniquement au Tessin).
la surface habitable nette, 6 place de parking / de garage, 9 balcon, 141/m/n
télévision/Internet ne sont pas pris en considération.

CARACTÉRISTIQUES DE L'IMMEUBLE ET DES ALENTOURS

1 DIMENSIONS DE L'OBJET

- a) Nombre de chambres dans l'offre (correspond au nombre des diplômes)
b) Nombre de lits occupation normale sans lits supplémentaires (1 chiffre)
c) Surface habitable nette calcul: surface/nombre de lits dans la chambre
d) Total nombre de salles d'eau pièce avec lavabo et douche ou baignoire
e) Total nombre de W.-C. dans les salles d'eau ou séparément

2 DIMENSIONS DES LITS

Les dimensions s'appliquent par personne (sauf lits d'appoint, lits armoire, d'enfant, superposés et grand-lits. Grand-lits: au moins 1,90 x 1,60 m par lit)

- a) Tous les lits doivent mesurer au moins 0,90 m x 1,90 m.
b) Tous les lits doivent mesurer au moins 0,90 m x 2,00 m.
c) Tous les lits doivent mesurer plus de 0,90 m x 2,00 m.

3 SITUATION DU LOGEMENT

- a) au centre-ville / centre du village
b) à proximité d'un lieu de manifestation important (centre de congrès ou de foires, stade, etc.), à une distance de max. 500 m
c) à proximité d'un parc public/forêt/rivière/lac, à une distance de max. 300 m
d) moyens de transport publics (train/tram/bus, etc.) à 10 min au maximum à pied
e) situation très calme
f) majoritairement vue panoramique (zone de montagnes, lacs et autres)

4 SOURCES DE BRUIT DANS LES ENVIRONS

- a) pas de source de bruit
b) sources de bruit existantes (trains, routes, discothèques, avions, autres)
c) isolation supplémentaire grâce à des fenêtres antibruit (vitrage triple / certifié d'homologation)

5 PREMIÈRE IMPRESSION DE L'IMMEUBLE

- a) **Catégorie luxe**
Bâtiment hors du commun. Façades avec des matériaux haut de gamme, répondant aux plus hautes exigences en matière d'apparence et d'état. Terrain parfaitement entretenu. Hall d'entrée, entrée, escaliers très spacieux et propres.
- b) **Catégorie de première qualité**
Bâtiment supérieur à la moyenne. Les façades, alentours et pièces répondent à des exigences élevées en matière d'apparence et d'état.
- c) **Catégorie moyenne**
Les façades et pièces répondent à un standard de construction actuel, sont soignées et ne présentent aucune marque d'usure apparente. Les alentours sont propres et bien entretenus.
- d) **Catégorie standard**
Les façades et pièces ne sont plus dans un état parfaitement neuf, mais sont régulièrement entretenues. L'intérieur et l'extérieur sont propres et en ordre.
- e) **Catégorie simple**
Maison simple, propre et en ordre.

6 PARKING (PAS IMPORTANT POUR LES LOCALITÉS INTERDITES AUX VOITURES)

- a) garage individuel ou parking sous couvert réservés
- b) place de parc couverte réservée
- c) place de parc ouverte réservée
- d) parking central (public)
- e) pas de parking à disposition

INFRASTRUCTURE**7 QUE TROUVE L'HÔTE DANS L'IMMEUBLE [EN DEHORS DE LA CHAMBRE]?**

- a) salle de loisirs (avec baby-foot, jeu de fléchettes, etc.)
- b) local de rangement/cave/garage (pour affaires de sport, etc.)
- c) salle de séjour
- d) sauna
- e) solarium
- f) whirlpool (dehors ou dedans)
- g) bain à vapeur
- h) piscine couverte
- i) cuisine ou possibilité de cuisiner
- k) réfrigérateur
- l) bibliothèque

8 JARDIN / PERGOLA / ALENTOURS**JARDIN**

- a) à usage privatif
- b) à usage commun
- c) pas de jardin
- d) piscine extérieure
- e) accès direct au lac/à la rivière (possibilités de baignades)
- f) place de jeux pour enfants sur le terrain de l'immeuble (au min. 3 agrès de jeu)

9 BALCON / TERRASSE / COIN JARDIN / LOGGIA

- a) min. une installation à usage privatif
- b) min. une installation à usage commun
- c) pas d'installation

10 L'HÔTE DISPOSE-T-IL DE MOBILIER DE BALCON OU DE JARDIN?

- a) mobilier de jardin: table, chaises, chaises longues, parasol (min. 1 chaise ou chaise longue par personne)
- b) grill de jardin

11 CONDITIONS MINIMALES POSÉES AU LOGEMENT

- a) Les chambres d'hôtes constituent une unité fermée avec porte pouvant être verrouillée (pas de passage dans la chambre, pas de porte accordéon/rideau)
- b) Les chambres d'hôtes ne se trouvent pas au sous-sol et sont éclairées par la lumière du jour.
- c) En dehors de la chambre, tout est bien en ordre et rangé.
- d) Pendant la période de location, une température agréable règne dans toutes les pièces.
- e) L'immeuble porte le nom du loueur et/ou un numéro.
- f) Les portes et fenêtres (volets et stores inclus) sont intactes et disposent d'un mécanisme de fermeture en état de fonctionner.
- g) Le mobilier est intact et en état de fonctionner.
- h) Les sols, parois et carrelages sont propres et soignés. Il ne doit y avoir ni dégât d'eau ni moisissure.
- i) Un local sanitaire pouvant être fermé est à disposition (au moins une douche et W.-C.).
- k) Les baignoires et lavabos ne présentent pas de dégâts fondamentaux.
- l) L'eau chaude est disponible en quantité suffisante en pleine occupation.
- m) L'éclairage est suffisant dans chaque pièce.
- n) Frais supplémentaires pour le nettoyage final de l'appartement et la lessive du linge de lit et des serviettes de toilette doivent être mentionnés dans le contrat de location.

ÉQUIPEMENT ET INFRASTRUCTURE DE LA CHAMBRE / DES CHAMBRES

Les indications ci-dessous doivent correspondre à 100% à ce que l'hôte trouvera dans la chambre mise en location.

12 L'IMPRESSIION DONNÉE PAR LA/LES CHAMBRE(S) À COUCHER ET L'AMEUBLEMENT EST**a) Catégorie luxe**

Plafonds, murs et revêtements de sol de grande valeur. Equipement soigné avec des matériaux de grande valeur, pièces harmonisées entre elles. Etat neuf. Ambiance luxueuse avec beaucoup de lumière.

b) Catégorie de première qualité

Les plafonds, murs, revêtements de sol et meubles sont soigneusement harmonisés dans chaque pièce. Ensemble fonctionnel et élégant dans des matériaux de grande valeur. Satisfait des exigences élevées. Très soigné, sans aucune marque d'usure.

c) Catégorie moyenne

Les plafonds, murs, revêtements de sol et meubles sont harmonisés et soignés. Bonne qualité solide sans marques d'usure visibles.

d) Catégorie standard

Les plafonds, murs, revêtements de sol et meubles sont en bon état, propres et utilisables avec de rares marques d'usure.

e) Catégorie simple

Marques d'usure dues à la vétusté avec un confort correct.

13 QUALITÉ DE LA LITERIE, DU LINGE ET DU MATELAS**LITERIE ET LINGE**

- a) literie et linge à l'état de neuf et de bonne qualité
b) literie et linge standard

MATELAS

- c) lits avec matelas de qualité (latex, noyau en plumes ou mousse), dans un bon état
d) lits avec matelas standard
e) Tous les lits sont équipés d'un cadre, d'un sommier à lattes ou autres intacts, de matelas propres et intacts munis d'un protège matelas.

14 ÉQUIPEMENT DE LA CHAMBRE

- a) Stores/volets ou rideaux occultants
b) Armoire à habits
c) Rayonnages à habits
d) Surface de rangement pour habits (chaise, valet muet, etc.)
e) Porte-valises
f) Possibilité pour se laver (lavabo avec miroir et tablette) dans la chambre (pas dans la salle d'eau)
g) Tablette (table de nuit ou similaire) et lumière individuelle pour chaque personne
h) Chaise/chaises, salon ou fauteuil
i) Coffre-fort
k) Radio (possible également via TV)
l) TV
m) Accès Internet
 Wifi
n) Pas d'accès Internet
o) Poubelle
p) Bouilloire. Thé, café, lait et sucre à disposition

SANITAIRES**15 ÉQUIPEMENT**

- a) W.-C./douche ou bain dans la chambre
b) W.-C./douche ou bain pour les hôtes (min. 1 douche et 1 W.-C. pour 4 personnes)
c) W.-C./douche ou bain pour les hôtes (min. 1 douche et 1 W.-C. pour 6 personnes)
d) W.-C./douche ou bain collectifs (min. 1 douche et 1 W.-C. pour 6 personnes)

16 L'IMPRESSIION DONNÉE PAR LA/LES SALLE(S) D'EAU ET L'AMEUBLEMENT EST**a) Catégorie luxe: aménagement luxueux de très grande qualité, état comme neuf.**

Baignoire, cabine de douche avec pommeau coulissant sur barre et tablette, système d'aération électrique ou fenêtre extérieure, éclairage généreux, grand miroir avec éclairage, grandes surfaces de rangement, mitigeur (sauf salle de bains Nostalgie), porte-serviettes, barre pour serviette de bain, sèche-serviettes, sèche-cheveux, miroir grossissant fixe (réglable), tabouret, poubelle, réserves de papier W.-C., brosse à W.-C. propre, verre à dents, porte-savon

b) Catégorie de première qualité: aménagement généreux de très grande qualité.

Baignoire avec douche (paroi en plastique ou verre) ou cabine de douche avec pommeau coulissant sur barre coulissante, tablette, système d'aération électrique ou fenêtre extérieure, éclairage généreux, grand miroir avec éclairage, grandes surfaces de rangement, mitigeur (sauf salle de bains Nostalgie), porte-serviettes, barre pour serviette de bain, sèche-cheveux, poubelle, réserves de papier W.-C., brosse à W.-C. propre, verre à dents, porte-savon

c) Catégorie moyenne: aménagement de qualité satisfaisante, état soigné.

Douche (min. avec rideau), tablette dans la douche, système d'aération électrique ou fenêtre extérieure, éclairage généreux, grand miroir avec éclairage, surfaces de rangement suffisantes, mitigeur (sauf salle de bains Nostalgie), porte-serviettes, barre pour serviette de bain, poubelle, réserves de papier W.-C., brosse à W.-C. propre, verre à dents, porte-savon

d) Catégorie standard: aménagement fonctionnel en bon état.

Douche (min. avec rideau), système d'aération électrique ou fenêtre extérieure, éclairage suffisant, miroir, surfaces de rangement suffisantes, porte-serviettes ou barre pour serviette de bain, poubelle, réserves de papier W.-C., brosse à W.-C. propre, verre à dents, porte-savon

e) Catégorie simple: équipement intact avec usure due à la vétusté.

Douche (min. avec rideau), éclairage suffisant, miroir, porte-serviettes ou barre pour serviette de bain, poubelle, réserves de papier W.-C., brosse à W.-C. propre, verre à dents, porte-savon

17 INSTALLATIONS SPÉCIALES (DOUCHE HAMMAM, BAIGNOIRE BALNÉO, CLOSOMAT, BIDET, ETC.) – MAX. 3 OBJETS

- a)
- b)
- c)

SUPPLÉMENT**18 PETIT-DÉJEUNER**

Le locateur prépare le petit déjeuner suivant qui est inclus dans le prix:

a) Petit-déjeuner copieux

Avec diverses sortes de pain, produits laitiers (yogourt, fromage), œufs, divers produits de charcuterie (p. ex. saucisson, jambon, lard), muesli, céréales, fruits frais, jus de fruits, beurre, miel, confitures maison, café, thé, cacao

b) Petit-déjeuner standard

Avec pain, beurre, miel, confiture, fruits frais, jus de fruits, café, thé, cacao

c) Petit-déjeuner simple

Avec pain, beurre, confiture, café, thé, cacao

d) Pas de petit-déjeuner servi**e) Le petit-déjeuner n'est servi que sur demande et contre paiement.****Suppléments**

e) Produits régionaux ou faits maison

f) Exclusivement produits biologiques

g) Autres repas sur demande (repas de midi, repas du soir, brunch, pique-nique, etc.)

19 EXIGENCES MINIMALES DANS LE SERVICE

a) Le locateur se trouve à proximité pour accueillir l'hôte.

b) Lits préparés à l'arrivée

c) Serviettes de bain disponibles

d) Lors d'un séjour prolongé, le linge du lit et les serviettes de bain sont changés au moins une fois par semaine.

e) La chambre et les salles d'eau sont nettoyées au moins une fois par semaine et avant l'arrivée de l'hôte.

20 AUTRES PRESTATIONS

- a) Transport gratuit des personnes/bagages depuis les transports publics jusqu'à l'objet et retour par le locateur
- b) Le jour de l'arrivée ou du départ, possibilité d'entreposer les bagages dans l'immeuble
- c) Le lit est fait tous les jours.
- d) La chambre est nettoyée tous les jours.
- e) Les salles d'eau sont nettoyées tous les jours.
- f) Le loueur est certifié avec le «Programme qualité du tourisme suisse».
- g) Le loueur est certifié avec l'écolabel de l'Union européenne.
- h) Le loueur est certifié avec le label de qualité «Vacances à la ferme».
- i) Le client bénéficie au moins d'une petite attention (cadeau de bienvenue, etc.).

Autres ameublements

- k)
- l)
- m)

Prestations spéciales (journal, service de garde d'enfants, etc.) – max. 3






- n)
- o)
- p)

21 CONDITIONS MINIMALES QUANT À L'INFORMATION / AU CONTACT

- a) Les demandes d'offre sont traitées par le loueur en règle générale dans les 2 jours.
- b) Les confirmations/contrats sont établis par écrit et contiennent:
- Description de l'objet
- Prix, frais annexes, taxes de séjour, possibilités de paiement
- Conditions de résiliation du contrat
- Modalités pour le jour d'arrivée et de départ
- Description de la situation avec plan et indication des distances jusqu'aux magasins, aux transports publics, aux télécabines, etc.
- c) Une liste contenant les principaux numéros de téléphone (personne de contact, médecin, hôpital, pompiers, pharmacie, taxi, etc.) est à portée de main dans l'appartement.
- d) Un dossier contenant des informations actuelles, possibilités d'excursions et programme en cas de mauvais temps est disponible dans l'appartement.
- e) Les objets oubliés sont retournés immédiatement au client sur demande.

22 CLASSIFICATION SUGGÉRÉE PAR LE LOUEUR

Je classe ma chambre / mes chambres comme étant une

- a)  **Chambre luxueuse**
18 (20*) critères exigences et 150 points
- b)  **Chambre de première qualité**
15 (17*) critères exigences et 120 points
- c)  **Chambre confortable**
8 (9*) critères exigences et 80 points
- d)  **Chambre standard**
4 (5*) critères exigences et 30 points
- e)  **Chambre simple**
4 (5*) critères exigences et 20 points

* Uniquement déterminant s'il figure le petit-déjeuner dans l'offre

La classification dans les catégories Superior se fait par l'organe de classification.

Définition du supplément Superior

Pour accéder aux catégories 1 à 5 étoiles, les appartements de vacances et chambres d'hôtes doivent atteindre un nombre prédéfini de critères exigences et de points. Les biens loués qui disposent d'un confort plus généreux et qui atteignent ainsi les points de la catégorie supérieure obtiennent le supplément Superior.

Si la classification ne correspond pas à votre appréciation, l'organe de classification vous contactera.

DATE ET SIGNATURE

Je charge _____, de faire classer mon objet conformément à mes indications et selon les normes actuelles et confirme par ma signature que toutes les indications sont conformes à la vérité.

La chambre d'hôte peut être contrôlée par une contrôleuse ou un contrôleur dûment formé(e) dans le courant de la période 2013–2017 dans le cadre des contrôles par sondage prescrits par le règlement. En temps utile, un collaborateur /une collaboratrice se mettra en rapport avec vous.

Si, après le contrôle par sondage, une nouvelle classification doit être effectuée, le loueur en assume les coûts.

COÛTS

Classification jusqu'au 31.12.2017 (y c. certificat) CHF _____.- (TVA incl.)

RÉCLAMATIONS CONTRE LA CLASSIFICATION D'UN BIEN LOUÉ

Les recours contre la classification des biens loués ou les réclamations concernant les définitions des critères doivent être évalués par la FST. Sa décision est définitive.

Toutes les réclamations adressées à l'attention de la FST doivent être documentées par écrit et par photographie par le contrôleur / l'organe de classification ou par le bailleur/propriétaire.

Si le recours contre la classification d'un bien loué est refusé par la FST, celle-ci facturera au plaignant la somme de CHF 125.-.

Date _____ Signature _____

RETOURNER À:

Organisation _____

Adresse _____

NPA / Localité _____

Phone _____

E-mail _____

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Ces informations sont facultatives mais peuvent être saisies sur www.stnet.ch.

En cas de besoin, l'organe de classification peut réduire ou compléter ces pages. Mais les compléments ne peuvent pas être programmés.

L'objet dans lequel se trouve/nt la chambre / les chambres

- maison particulière
- chalet
- ferme
- appartement
- objet spécial (château, etc.)

La chambre / les chambres se trouve/nt

- dans l'appartement du locateur
- dans un appartement séparé dans le même immeuble
- dans un bâtiment séparé

Fumer

- non-fumeur (salles communes incl.)
- autorisation de fumer

Animaux domestiques

- admis
- admis uniquement sur demande
- non admis

Heures d'ouverture

- pendant toute l'année

ouvert de _____ jusqu'au _____

Prix

CHF _____ jusqu'au CHF _____ par personne/nuit avec petit-déjeuner

CHF _____ jusqu'au CHF _____ par personne/nuit sans petit-déjeuner

INDICATIONS POUR LES LOGEMENTS ACCESSIBLES AUX FAUTEUILS ROULANTS

L'objet à louer répond aux critères suivants:

- a) Accès sans marche (absence de marche entre le trottoir ou la rue et la porte d'entrée du logement)
- b) Déplacement à la hauteur de l'entrée du logement par une rampe ou un ascenseur (dimensions de la cabine: largeur min. 1 m / profondeur min. 1,25 m / largeur de porte min. 0,80 m)
- c) Pas de différence de niveau à l'intérieur du logement (logements sur un niveau)
Les logements sur plusieurs niveaux ne peuvent être qualifiés d'accessibles aux fauteuils roulants que si tous les niveaux sont reliés par un ascenseur (cf. b) ou un lift d'escalier à plateforme (largeur de l'escalier : min. 1 m)
- d) Couloir: largeur min. 1,20 m
- e) Portes donnant sur les chambres, salle de bains, W.-C., douche et cuisine: largeur min. 0,80 m, sans seuil (une largeur de 0,75 m est tolérée dans les constructions anciennes ou exigües)
- f) W.-C./bains: min. 1,70 × 2,20 m; W.-C./douche: min. 1,65 × 1,80 m

L'objet à louer ne répond pas aux critères mentionnés ci-dessus.

INDICATIONS CONCERNANT LE CARACTÈRE ACCUEILLANT POUR LES FAMILLES

L'objet à louer répond aux critères suivants:

- a) Accès à l'immeuble possible avec une poussette d'enfants
- b) Local pour entreposer les poussettes disponible dans l'immeuble
- c) Alentours appropriés pour que les enfants puissent y jouer (accès à la route protégé)
- d) Place de jeux (au min. 3 âgés de jeu) pas plus loin que 300 m.
- e) Lit d'enfant à disposition
- f) Vaisselle pour enfants, couverts pour enfants, gobelet
(1 set dans l'appartement, vaisselle pour enfants supplémentaire disponible sur demande)
- g) Chaise d'enfant (tripp-trapp ou similaire) ou petite table avec banc déjà sur place
- j) Table à langer ou table appropriée avec matelas en mousse avec housse déjà sur place
- i) Protection des prises électriques déjà sur place
- k) Siège spécial pour les W.-C. ou pot, baignoire pour bébé, tabouret d'enfant, parc pour bébé déjà sur place ou disponibles sur demande
- l) Jeux de société (au moins 2) déjà sur place
- m) Jardin/balcon/terrasse/coin jardin/loggia (un point de 8a/8b/9a/9b)
- n) Mobilier de jardin
- o) Chambre à coucher avec stores/volets ou rideaux occultants
- p) **Présence de barrières de sécurité en cas d'escalier**

L'objet à louer ne répond pas aux critères mentionnés ci-dessus.

DESCRIPTION GÉNÉRALE POUR L'HÔTE

Ce texte est publié sur www.mySwitzerland.com. Il devrait être, si possible, disponible en plusieurs langues.

Allemand:

Français:

Italien:

Anglais:

DESCRIPTION DU CHEMIN

Description du chemin pour accéder à l'objet à l'intérieur de la localité. Si possible en plusieurs langues.

Allemand:

Français:

Italien:

Anglais:
